



L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

| | |
|--|------------|
| Date de Convocation | 27/02/2026 |
| Date d’Affichage | 27/02/2026 |
| Nombre de Conseillers en exercice | 13 |
| Présents | 9 |
| Votants | 11 |

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Laëtitia SALIOT.

Absent :

Mme Sylvie COUPE, Mr Patrick DEMARQUET.

Mr Michel LEBOUC est nommé secrétaire de séance.

N°042-2026

Validation du devis de l’entreprise GALLE pour la modernisation d’un échangeur thermique

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente le devis de l’entreprise GALLE pour la modernisation d’un échangeur thermique.

L’entreprise GALLE propose un devis de 1 588.98 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide :

- **De VALIDER** le devis de l’entreprise GALLE pour la modernisation d’un échangeur thermique d’un montant de 1 588.98 € TTC à imputer à l’opération 120 « Ecole travaux d’équipement »
- **D’AUTORISER** Monsieur le Maire ou l’adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

